

**ASSOCIATION SUISSE DES DÉLÉGUÉS**

Document:	PROCÈS VERBAL 40^e ASD ordinaire	Distribué: - aux membres du comité central - est adressé sur demande - Internet www.vsv-asmp.ch - comme abrégé de procès-verbal dans la brochure ASD 2018
Date:	Samedi, 8 avril 2017	
Heure:	13 h 30 – 16 h 30	
Lieu:	Aula HES-SO, Sierre VS	

Présidence: Cipriano de Cardenas, Président central, Coire

Procès-verbal: Cornelia Dion, Secrétaire centrale, Siglistorf

L'ASD qui a lieu dans l'Aula HES-SO à Sierre est encadrée musicalement par le Trio de schwyzoises *staegmoos* de Naters

Après une introduction en musique, notre vice-présidente centrale, Judith Zieri, salue les délégués et invités en français. Le président central, Cipriano de Cardenas, Coire adresse ses mots de bienvenue aux participants dans les trois autres langues du pays et ouvre la 40^e assemblée suisse des délégués.

Il remercie Gilbert Rossmann et son comité d'organisation ainsi que tous les aides pour l'organisation impeccable de l'évènement de ce jour. Des remerciements sont adressés aussi à Guido Mühlemann, qui traduit l'ASD simultanément en français pour nos Romands.

Il adresse des salutations à Peter Fässler, président d'honneur de l'ASMP, aux invités d'honneur, aux membres d'honneur suisses, aux représentants des associations amies et des médias. Il présente ensuite le Trio de schwyzoises *staegmoos* (Cornelia Kalbermatter, Martin Schmid et Ruth Zumthurn aux schwyzoises, Ingemar Imboden à la basse) et remercie les musiciens pour l'encadrement musical de l'ASD de ce jour.

Après la scottish „der Füdutanz“ d'Adrian Burgener, c'est Diego Wellig, Président du Grand Conseil du Valais qui adresse des mots de bienvenue aux participants. Il remercie notre association d'avoir contribué par son travail au fait que la musique populaire connaît un véritable essor. Comme guide de montage, il ne peut s'imaginer un tour en montagne sans être accompagné de musique populaire. Il nous appelle à continuer à défendre la musique populaire.

Eddy Beney, Membre du gouvernement de la ville de Sierre transmet des salutations de sa ville et exprime sa joie sur le choix du lieu des assises. La musique fait partie de Sierre et héberge beaucoup d'évènements musicaux. Il rappelle aussi que Jean Daetwyler, un compositeur de renom a vécu à Sierre.

Le président central remercie Diego Wellig et Eddy Beney de s'être déplacé malgré un agenda bien chargé et tout spécialement de la participation de la ville de Sierre et du canton du Valais à l'apéro et leur remet un petit présent.

L'assemblée est documentée sur écran en allemand et en français. Guido Mühlemann exerce la fonction de traducteur pour les délégués romands.

Le président constate la capacité de statuer et entre dans l'ordre du jour.

Ordre du jour

1. **Nomination des scrutateurs**
2. **Annonce du nombre des votants**
3. **Approbation du procès-verbal de la 39^e ASD du 9 avril 2016 à Berthoud BE**
4. **Approbation des rapports annuels du**
 - a) Président central
 - b) Chef du Ressort musique
 - c) Chef du Ressort communication/RP
5. **Approbation des comptes 2016**
 - a) Rapport de la caissière centrale
 - b) Rapport de l'organe de contrôle
 - c) Décharge au comité central
6. **Fixation des cotisations annuelles**
7. **Fixation des cotisations annuelles à l'association faîtière**
8. **Proposition du comité central et des comités cantonaux**
 - a) Modification du règlement de la FFMP du fonds pour jeunes musiciens
 - b) Modification du règlement d'indemnisation et des frais
 - c) ASMP du canton de LU : Modification des statuts
9. **Approbation du budget 2017**
10. **Elections** (pas une année électorale)
 - a) Election d'une 2^e Vice-présidente centrale
11. **FFMP 2019 : Etat des travaux**
12. **RFJM 2017 : Rapport final**
13. **ASD 2018 : Prochain lieu de l'ASD**
14. **Honneurs**
15. **Divers**

://: L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

Avant d'entrer dans l'ordre du jour, le président central traite un sujet qui a provoqué beaucoup de discussions : La nouvelle mise en page de notre revue associative. Nous avons reçu de nombreuses réactions sur la parution du numéro 2 et le CC s'est occupé des points critiqués. La directrice de la rédaction, Margrit Annen, explique les modifications prévues pour la parution du numéro 3/2017 comme suit : Après l'expédition de la première parution avec la nouvelle mise en page, nous avons reçu beaucoup de réactions positives mais aussi négatives. Nous sommes volontiers prêts à modifier certaines choses pour la prochaine parution. Les textes seront à nouveau imprimés en noire et les blasons des cantons en couleur. Nous sommes persuadés que nous avons réalisé une belle et intéressante revue moderne. N'oubliez pas que par votre adhésion à notre association vous n'avez pas seulement abonné une revue mais vous soutenez l'ASMP afin qu'elle puisse exercer sa fonction importante et défendre notre belle musique populaire. Je vous remercie pour tout cela, aussi au nom du comité central.

Ordre du jour

1. Nomination des scrutateurs

Judith Zieri, Vice-présidente centrale est à la tête du bureau des scrutateurs.

://: Pour le dépouillement du scrutin sont élus à l'unanimité :
Res. Moser, Walter Inderkum, Oswald Michler, Eric Staufer

2. Annonce du nombre d votants

Personnes présentes : 250 personnes (délégués et invités)

Votants : 232 personnes

Majorité absolue : 117 voix

3. Approbation du procès-verbal de la 39^e ASD du 9 avril 2016 à Berthoud

Un abrégé du procès-verbal se trouve dans la brochure ASD aux pages 11 et suivantes. La version complète est sur Internet www.vsv-asmf.ch. Il n'y a pas eu de demandes de correction. Le comité central a vérifié le procès-verbal dans sa séance du 6 juin 2016 et l'a approuvé.

://: Le procès-verbal de la 39^e ASD ordinaire du 9 avril 2016 à Berthoud BE, est approuvé à l'unanimité et l'auteur, la secrétaire centrale, Cornelia Dion, remerciée.

Cipriano de Cardenas donne la parole à Gilles Marchand, Directeur général désigné de la SRG, SRF. il présente, par la parole et une captivante vidéo avec de la musique de tout genre, ce que nos émetteurs nationaux produisent avec nos redevances. La SRG/SRF estime devoir représenter l'identité de notre pays et de ce fait lance « l'Idée Suisse » ensemble avec leurs différentes chaînes thématiques et régionales. Elle s'intéresse à la relève dans la musique populaire. La diffusion de la musique populaire ne doit pas être restreinte par des problèmes financiers. Il se pose la question qui voudrait assumer cette responsabilité avec le même effort sur l'ensemble de la Suisse. Il remercie notre association pour son engagement.

Cipriano aborde ensuite le thème « Abolition des chaînes thématiques (Musikwelle) » et informe sur les activités décidées pour contrecarrer ce projet. Les quatre grandes associations (EJV, Association suisse des musiques, la Fédération des chorales et l'ASMP) se sont réunies et agissent en commun. Diverses activités sont prévues comme entre autres la rédaction de lettres de lecteurs, d'une pétition en ligne et éventuellement une manifestation à Berne. Cipriano demande de l'aide aux membres de notre association pour les activités suivantes :

- Les présidentes et présidents des sections cantonales recevront des modèles de lettres de lecteurs en allemand et en français avec la prière de les placer dans les journaux locaux.
- Tous les parlementaires recevront une missive de la part des quatre associations les rendant attentifs à notre préoccupation. Tous les présidentes et présidents cantonaux recevront en même temps une lettre à adresser aux parlementaires de leur propre canton avec comme expéditeur et signature ceux de leur section. C'est ainsi que les parlementaires fédéraux seront mis directement à contribution par leurs électeurs.
- Sur notre site Internet tout comme sur les sites des autres associations engagées se trouvera un lien conduisant à la pétition en ligne.
- Des listes d'adresses à remplir seront distribuées pendant la pause avec la prière de les faire remplir par les membres de notre association. Si la manifestation à Berne aura lieu dépendra encore de son coût. Pour les associations engagées ne résultera aucun coût mais nous de-

Ordre du jour

vons résoudre le problème.

Cipriano de Cardenas demande le soutien de tout le monde afin que les politiciens sachent que nous prenons la devise au sérieux : **Ne touchez pas à la Musikwelle !**

4. Approbation des rapports annuels

a) Du président central:

Ce rapport annuel a été publié dans la brochure ASD aux pages 16 et suivantes et sur Internet.

Un point culminant fut certainement la 20^e Fête de la musique champêtre d'Appenzell. Ce qui fut initialement la continuation de la FFMP de 1995 est devenu un élément incontournable dans l'agenda de la musique champêtre.

Cipriano de Cardenas constate une fois de plus que les devoirs du président central deviennent de plus en plus variés (concours des jeunes talents dans le folklore, représentation de l'ASMP lors de la Fête d'Unspunnen nouvelle convention de prestation avec l'Office fédéral de la culture OFC etc.). C'est toujours un grand plaisir pour lui de défendre les intérêts de l'ASMP. En novembre dernier le Prix de musique lui fut remis du Canton des Grisons, ce qui était une grande joie pour lui. A côté de ces tâches, il y a aussi la participation à maintes événements, ce qu'il fait avec plaisir, car ce sont toujours des occasions de précieuses rencontres et d'intéressantes discussions.

A côté de la joie, il y a eu aussi la peine et nous avons dû nous séparer pour toujours de chers camarades que nous garderons en mémoire. Aussi notre membre d'honneur suisse, Othmar Romer, ancien syndic de la ville de Zoug ainsi que trois fois président et une fois président d'honneur du CO de la Rencontre fédérale des jeunes musiciens est décédé en décembre dernier à Zoug. Bien qu'il ne fût pas musicien lui-même, il s'était engagé beaucoup pour la musique populaire et surtout pour les jeunes musiciens. Cipriano de Cardenas présente à tous les proches en deuil ses sincères condoléances. En honneur des défunts, l'assemblée se lève pendant que la formation *staegmoos* joue la Polka « Abschied von der Heimat » de Hausi Straub.

Pour l'année associative à venir, Cipriano de Cardenas souhaite que notre chère musique champêtre puisse renforcer encore sa position et apporter beaucoup de joie aux adeptes. Il remercie SRF, et SRF 1 pour leurs émissions et souhaiterait que les chaînes privées fassent plus attention à la musique populaire.

La vice-présidente centrale, Judith Zieri remercie pour le rapport instructif et le travail accompli par le président central pendant l'exercice 2016.

b) Des Ressorts musique et communication:

Les rapports de ces deux Ressorts se trouvent également dans la brochure ASD.

://: Les rapports annuels 2016 du président central et des chefs des Ressort sont approuvés par les délégués à l'unanimité.

Rosalita Giorgetti apporte ici les salutations de l'Office fédéral de la culture et tout spécialement de sa directrice Isabelle Chassot. Elle rend attentive au rôle important des associations culturelles et leur travail bénévole. Le président central remercie pour ces paroles et surtout pour la bienveillance et le soutien que l'OFC témoigne à l'ASMP.

5. Approbation des comptes 2016

- a) **Rapport de la caissière centrale**
- b) **Rapport de l'organe de contrôle**
- c) **Décharge au comité central**

a) Rapport de la caissière centrale

Les comptes 2016, se trouvent dans la brochure ASD en page 26 et suivantes. Ils présentent une perte de CHF 2'992.26 au lieu de CHF 9'350.- budgétés.

Au 31.12.2016, les biens de l'association se chiffrent selon le bilan à CHF 116'791.89.

Les biens des fonds : Fonds de promotion des jeunes musiciens CHF 9'338.15,

Fonds de fête CHF 41'166.30.

Raymond Kaltenrieder a une question sur le compte „Préresse et impression“ et voudrait consulter les données comptables. Cipriano de Cardenas lui propose de formuler une demande par l'intermédiaire de la délégué régionale à l'adresse du comité central, car l'organe de contrôle a contrôlé les comptes et confirmer leur exactitude.

b) Rapport de l'organe de contrôle

Le contrôle des comptes 2016 a été effectué selon le principe de la révision restrictive par l'Eisele Treuhand GmbH, Lucerne. La vice-présidente centrale, Judith Zieri lit le rapport de contrôle confirmant l'exactitude des comptes ainsi que la bonne tenue des livres par la caissière centrale, Romy Weber. Il n'y a pas de commentaire.

c) Décharge au comité central

La parole n'est pas demandée.

://: Les comptes 2016 y compris ceux des fonds et le rapport de contrôle sont acceptés par les délégués à l'unanimité. Ils donnent décharge au comité central.

6. Fixation des cotisations annuelles

Le Comité central propose de maintenir les cotisations actuelles.

://: Les délégués votent à l'unanimité le maintien de l'actuel taux des cotisations.

7. Fixation des cotisations à l'association faîtière

Le CC propose que les sections cantonales reçoivent dorénavant CHF 13.- (jusqu'à présent CHF 12.-) par membre. Le CC ne recevra plus que CHF 11.- au lieu de CHF 12.-, le Fonds pour jeunes musiciens CHF 1.-, le Fond de fête CHF 1.- et le journal associatif CHF 9.-. Cipriano de Cardenas informe: „Le CC veut continuer à réduire sa part des cotisations en faveur des sections cantonales si les finances de l'association le permettent.

://: Les délégués acceptent à l'unanimité la proposition du Comité central concernant

Ordre du jour

la répartition des cotisations.

Ici une pause de 10 minutes interrompt les assises pendant lesquelles la formation *staegmoos* joue deux morceaux de musique, une Scottish « en Alte » et la Valse « Natischer Fasnacht »

8. Propositions du comité central et des comités des sections

a) Modification du règlement pour jeunes musiciens

Les modifications ont été publiées dans la brochure. Le chef du Ressort musique, Markus Brülisauer, donne des explications.

://: Les délégués approuvent à l'unanimité les modifications du règlement pour jeunes musiciens.

b) Modification du règlement d'indemnisation et des frais

Les modifications de ce règlement ont aussi été publiées dans la brochure et Markus Brülisauer donne des explications. Changements désirés : Art. 6. la caisse régionale est à biffer. Article 7 la numérotation est à contrôler.

Raymond Kaltenrieder demande pourquoi les contrats/mandats (article 4.3.1 Remboursement Comité central) ne sont pas remplacés dans le règlement par des montants fixes. Cipriano de Cardenas explique qu'il ne s'agit pas de remboursement fixes mais de mandats qui peuvent être honorés de montants différents à l'avenir.

://: Les délégués approuvent les modifications de ce règlement avec 10 voix contre.

c) ASMP du canton de LU: Modification des statuts

Nouveau: L'ASMP du canton de Lucerne est valablement engagée par la signature collective à deux, du président cantonal et du caissier ou du secrétaire. Pour des raisons inconnues les anciens statuts mentionnaient : Association suisse de la musique populaire du Haut-Valais. Ceci a été modifié en association cantonale de Lucerne.

://: Les délégués approuvent à l'unanimité les modifications proposées.

9. Approbation du budget 2017

Le budget 2017 a été publié dans la brochure ASD en page 27 et 29 (détails du budget).

Le président central ajoute quelques explications avant de donner la parole à la caissière centrale. Notre partenaire en sponsoring, Marco Canonica travail intensément à l'acquisition de partenariats attractifs pour l'ASMP et les signaux sont positifs. J'espère et j'attends que pendant l'exercice 2017 d'autres partenaires pourront être trouvés dès que la réglementation avec le CO de la FFMP 2019 aura eu lieu. Romy Weber donne alors encore d'autres explications. Le budget contient un montant prévu pour une sortie avec les membres d'honneur suisses à la Fête champêtre d'Appenzell le 5 août 2017.

://: Les délégués approuvent à l'unanimité le présent budget 2017.

10. Elections (pas une année électorale)**a) Election d'une 2^e vice-présidente centrale**

Cipriano de Cardenas informe: « Comme annoncé déjà, je démissionnerai de la charge du président central lors de l'ASD 2018. C'est important pour moi que notre association soit dirigée aussi à l'avenir avec compétence et engagement. » Le CC a prié les comités des sections cantonales d'annoncer des intéressés éventuels. Le canton de Berne a proposé la candidature d'Ursula Haller. Le président central et le délégué régional NWS, Urs Liechti ont tenu un long entretien avec Ursula Haller. Elle les a persuadés tous les deux mais aussi le comité central avec ses idées. C'est pour cette raison que le CC propose d'élire Ursula Haller comme 2^e vice-présidente centrale pour une année dans le CC et qu'elle se présente en 2018 à l'élection du nouveau président central. »

Ursula Haller se présente personnellement (voir annexe).

//: Les délégués votent avec une grande majorité et des applaudissements Ursula Haller comme 2^e vice-présidente centrale

Le président central félicite Ursula Haller et lui remet un bouquet de fleurs.

Changements dans les délégués régionaux

Les deux délégués régionaux, René Höhn, NOS et Herbert Buntschu, WS ont démissionné de leurs fonctions et sont remplacés par Adolf Schmidiger, président cantonal de l'ASMP ZH et Marianne Gay, présidente cantonale de l'ASMP VD. Cipriano de Cardenas remercie les délégués régionaux sortants de leur grand engagement et leur souhaite le meilleur pour leur avenir en leur offrant un petit présent. Il adresse des mots de cordiale bienvenue aux nouveaux délégués régionaux.

Il remercie aussi ses collègues du CC pour la bonne collaboration pendant l'année écoulée et leur remet comme signe d'estime un Pain aux poires des Grisons. Le trio *staegmoos* joue la Scottish „Eine ver die Cornelia“ de Martin Schmid.

11. FFMP 2019: Etat des travaux

Bruno Huggler, Directeur du tourisme à Crans-Montana informe sur la progression des préparatifs. Jean-Michel Cina assume la fonction de président du comité d'organisation. Une association a été fondée. La FFMP 2019 aura lieu du **19 - 22 septembre 2019**.

12. RFJM 2017: Rapport final

La 13e Rencontre des jeunes musiciens de Baar ZG fut un grand succès. Cipriano de Cardenas remercie le président du CO, Andreas Hotz, mais aussi le CO entier pour le grand travail accompli. Vu qu'Andy Hotz n'a pas pu participer à l'ASD de ce jour, le président central informe sur la fête. Plus de 80 orchestres avec environ 400 jeunes musiciennes et musiciens y ont participé. Le niveau était très bien et c'était un grand plaisir d'écouter notre relève. Encore une fois un grand merci pour le grand travail des organisateurs

Ueli Bettler, Président de la Fête d'Unspunnen 2017 donne des informations. Il présente les différentes activités et remercie l'ASMP de sa grande participation.

13. ASD 2017: Prochain lieu d'ASD

Benjamin Fässler, Président cantonal des deux Appenzell présente le prochain lieu de l'ASD avec beaucoup d'humour, pour le plaisir des participants. Elle aura lieu dans l'Aula Gringel, à Appenzell, le **7 avril 2018**.

://: Les délégués approuvent à l'unanimité Appenzell comme lieu de l'ASD 2018 et la date du samedi, 7 avril 2018.

Cipriano de Cardenas remercie Benjamin Fässler et ses collègues pour leur engagement d'organiser la prochaine ASD.

14. Honneurs

René Höhn a démissionné aujourd'hui de son poste de délégué régional. Cipriano de Cardenas lui rend hommage:

Après que René ait assumé pendant quelques années la fonction de président cantonal de la section zurichoise, il a repris en 2005 sa fonction de président régional NOS. Vu que le canton de St-Gall manquait de président et que la recherche d'un remplaçant s'annonçait difficile, René a repris la présidence de l'ASMP SG en 2011. Il a toujours assumé ses multiples tâches avec beaucoup d'élan et d'engagement. Il a repris pour l'ASMP le Ländlersunntig de Gige-Beni et instauré le Zürcher Grill-plausch. En tant que président cantonal de la section zurichoise, il avait organisé avec grand succès l'ASD 2004. Pour tout cela, je le remercie cordialement mais aussi au nom de l'ASMP entière. Pour honorer ses mérites, le CC vous propose de nommer René Höhn Membre d'honneur suisse de l'ASMP.

://: René Höhn est élu Membre d'honneur Suisse de l'ASMP par de fortes applaudissements de la part de tous les délégués.

Le président central le félicite pour sa nomination et lui remet un bon pour un séjour au Zillertal et le certificat.

Dans certains cantons, il y a eu des changements dans les comités. Le président central souhaite la bienvenue aux nouveaux présidents respectivement remercie les présidents sortants pour leur engagement et grand travail accompli. Ce sont :

VSS/Haut-Valais: Elmar Inderkummen; nouvelles Georgette Amacker et Ursula Walti en Co-présidence

VSV/ZG: Franz Marty; nouveau Michael Weber

ASMP/VSF: Gilbert Rossmann; nouveau Guy Dubosson

15. Divers

Le président de la clé de sol d'or, Walter Näf, a souhaité la parole. La clé de sol d'or 2016 a été attribuée à nos membres Heidi et Ruedi Wachter-Rutz. La clé de sol d'or fêtera en 2018 son 40^e anniversaire.

Ordre du jour

saire. En 2017 elle sera décernée au musicien réputé Dany Häusler.

Cipriano de Cardenas remercie Walter Näf pour ses paroles et la bonne collaboration.

Tout près d'ici, à Brigue/Glis aura lieu cette année la Fête fédérale des yodleurs. Malgré un agenda chargé, la présidente de l'Association fédérale des yodleurs, Karin Niederberger participe à notre ASD et se réjouit de notre bonne collaboration. Ensemble, des valeurs suisses sont vécues et ensemble nous voulons nous battre pour la Musikwelle et montrer que nous savons nous faire entendre. Elle remet à Cipriano de Cardenas un petit présent – un petit cristal de roche, nommé aussi la lumière dans la roche. Il est incolore, discret, honnête et quelques choses de particulier. Mais il possède aussi de la dureté et fermeté, peu de choses peuvent l'impressionner. Qu'il donne donc de la force pour la direction. Karin Niederberger se réjouit de fêter à Brigue la cérémonie officielle ensemble, avec de la musique populaire.

Cipriano de Cardenas remercie Karin de ses paroles et souhaite à la famille entière des yodleurs trois magnifiques journées ensoleillées en Valais.

Edy Ulmi désire la parole et remercie pour l'invitation des membres d'honneurs suisses à Appenzell. Il critique que l'association soit dirigée comme une entreprise. Le président central voit ceci plutôt comme un compliment.

L'apéro est offert par la Ville de Sierre et le canton du Valais. Cipriano de Cardenas remercie au nom de tous les délégués et invités pour ce geste généreux.

Il adresse aussi de cordiaux remerciements à ses collègues dans le CC pour la bonne collaboration et le soutien actif. Il remercie tous les aides dont le travail a permis un bon déroulement à cette ASD.

Avec un dernier morceau musical, la Polka rapide « Jetzt wird gfäschtet » d'Isidor Rüdüsüli, le président central clôt l'ASD 2017 à 16 h 30.

Le Président central



Cipriano de Cardenas

Pour le procès-verbal :



Cornelia Dion

Ce procès-verbal a été approuvé par le comité central de l'ASMP lors de sa réunion du 12 juin 2017.

Annexes:

Liste des invités d'honneur

Discours d'Ursula Haller

Invités d'honneur

Politik/Verwaltung			
Egerszegi-Obrist	Christine	Alt-Ständerätin	
Haller Vannini	Ursula	Alt-Nationalrätin	
Huggler	Bruno	Direktor	Crans-Montana Tourisme et Congrès
Beney	Eddy	Conseiller communale	Ville de Sierre
Giorgetti	Rosalita		Bundesamt für Kultur BAK
Wellig	Diego	1er Vice-président du Grand Conseil d'Etat du Valais	
Verbände			
Baer	Patrick	Co-Präsident	Verband Hackbrett Schweiz
Bettler	Ueli	Präsident	Unspunnenfest
Bouvard Marti	Christine	Präsidentin	Verband Musikschulen Schweiz
Dagon	Thierry	Präsident Musikkommission	Schweizerische Chorvereinigung
Fivaz	Nicole	Medienverantwortliche	Tag der Kranken
Kopp	Ursula	STV. Finanzen	Akkordeon Schweiz
Näf	Walter	Präsident	Verein Goldener Violinschlüssel
Niederberger	Karin	Zentralpräsidentin	Eidgenössischer Jodlerverband
Medien/Fachzeitschriften			
Marchand	Gilles	Designierter Dredktion SRG SSR	
Richard	Jean-Marc	Radio Suisse Romand	
Siegmann	Bernhard	Publ. Leiter SRF Musikwelle	
Annen	Margrit	Redaktionsleiterin	SCHWEIZER VOLKSMUSIK
Burger	Sandra	Membre de l'équipe de rédaction	SCHWEIZER VOLKSMUSIK
Kühne	Urs	Mitarbeiter Redaktionsteam	SCHWEIZER VOLKSMUSIK
Sägesser	Hansruedi	Mitarbeiter Redaktionsteam	SCHWEIZER VOLKSMUSIK
Schweizerische Ehrenmitglieder			
Christener	Hans	Schweiz. Ehrenmitglied VSV	
de Cardenas	Cipriano	Schweiz. Ehrenmitglied VSV	Zentralpräsident VSV
Fässler	Peter	Ehrenpräsident VSV	
Favre	Edgar	Membre d'honneur Suisse ASMP	
Hartmann	Peter	Schweiz. Ehrenmitglied VSV	
Klossner	Manfred	Schweiz. Ehrenmitglied VSV	
Lehner	Felix	Schweiz. Ehrenmitglied VSV	
Reber	Werner	Schweiz. Ehrenmitglied VSV	
Sägesser	Hansruedi	Schweiz. Ehrenmitglied VSV	
Stocker	Fredy	Schweiz. Ehrenmitglied VSV	
Ulmi	Edi	Schweiz. Ehrenmitglied VSV	

8. April 2017

Cher président central
Chers membres du comité central
Chers délégués
Chers représentants d'associations amies
Chers amis de la musique populaire, chers invités

Vous voyez, pour cette journée spéciale j'ai mis mon costume de fête bernois – une belle robe dans laquelle chaque femme se sent à l'aise, si celle-ci est portée avec conviction. Et ceci parce qu'on sait que porter le costume suisse n'est pas « seulement » un honneur mais beaucoup plus : C'est montrer que les coutumes et traditions font profondément partie de notre pays. Que c'est juste de s'engager, non seulement actuellement, mais tout autant à l'avenir, pour le patrimoine culturel, la promotion et le maintien de la musique populaire suisse, d'encourager et de soutenir la relève et la formation continue. Comme l'Association suisse de la musique populaire et ses nombreuses sections le font à l'échelon national, avec grand engagement et succès.

C'est pour ces raisons que ton appel, Cipriano, d'il y a trois mois, m'a fait grand plaisir et que j'ai beaucoup apprécié l'entretien approfondi que nous avons pu tenir ensuite chez moi à Thoun. Vous deux, vous m'avez présenté l'ASMP et ses structures, et m'avez informée sur les activités les plus diverses des sections. Mais vous m'avez aussi rendu attentive à la grande exigence qu'une charge dans le comité central représente. Finalement j'ai eu l'occasion de participer comme invitée à une réunion du comité central à Zurich et de faire connaissance personnellement avec les membres du comité.

Aujourd'hui, j'ai l'honneur de me présenter à vous – cordiaux remerciements ! Et ceci parce que j'ai dit à Cipriano : Oui j'accepte ! Oui je suis prête à me faire élire aujourd'hui deuxième vice-présidente. Ceci avec le but de me mettre au courant des travaux associatifs et d'assurer dans une année la succession de Cipriano de Cardenas – à conditions bien entendu que je sois élue.

Si vous avez étudié la brochure ASD, vous connaissez déjà certains détails sur ma personne, ma motivation et les raisons pour lesquelles j'aimerais m'engager pour votre association. Vous y trouvez aussi des informations sur mes activités professionnelles et politiques passées et mes loisirs. Je ne veux donc pas répéter ce qui a été écrit, mais simplement le compléter – bien que ce n'est pas absolument nécessaire, car je me trouve ici devant vous. – et oui, moi non-plus, je ne suis plus de toute jeunesse, étant née en 1948 et j'espère avoir vieilli dignement. Mais, franchement : Nous savons tous que ce n'est pas l'âge qui est déterminant mais plutôt si une femme se sent capable d'assumer une telle tâche.

Je peux vous promettre une chose : Si vous me nommez aujourd'hui deuxième vice-présidente, je donnerai le meilleur de moi-même avec plaisir et grand d'engagement !

Je vous remercie chaleureusement pour votre soutien.

Ursula Haller / 8.4.2017